



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 22 octobre 2014

1) **Q : L3** : Revoir les temps sur toute la ligne manque environ 3 minutes en moyenne. **(B)**

R : La première observation nous montre que les bus sont à 80% à l'heure en septembre 2014 par rapport à sept 2013 qui n'était que de 69%. Du temps de parcours a été rajouté depuis l'année dernière. Un élu signale que même sans client quand il était sur la Liane et aux taquets des vitesses il a pris six minutes de retard. Le directeur d'exploitation signale que le système à nuage de points ne le démontre pas. Nous demandons que cela soit montré au CHSCT afin d'être vérifié correctement.

2) **Q : L4** : **(B)**

a. Demandons une campagne de vérification des lumières sous abribus de cette Liane. Beaucoup sont hors services.

R : Il y a deux campagnes par an de vérification, la prochaine est semaine 44 (fin octobre)

b. Boucher trou rue du Château ?

R : La demande a été faite.

c. Réponse à notre question rue de la rente Logerot (Sept 2013 et 2014) : quand aurons-nous cette indication sauf bus sous le panneau?

R : Le grand Dijon ne le souhaite pas et les forces de l'ordre sont censées le savoir. Nous verrons à l'utilisation, mais c'est illogique.

3) **Q : L5** : Malgré la réponse en DP de septembre du responsable d'exploitation, manque réel de temps sur la Liane avec surcharge clients, en laissant ceux-ci aux arrêts.

R : La L5 a évolué de 7.5 minutes de fréquence à 6. Nous sommes au maxi de bus possible sur celle-ci (plus 9 voyages sur la liane). Nous sommes à l'heure à 79.9% en 2014 alors que 2013 était à 72%. Nous allons cibler les heures de pointe. Notre point de vue n'est pas le même car en effet quand un Cr a du retard en arrivant au terminus et qu'il n'a plus de régulation il repart à l'heure en effet. Mais au milieu de la liane il se retrouve à nouveau en retard. C'est un cercle vicieux.

4) **Q : L11** :

a. Demandons la refonte, manque de temps indéniable d'environ 4 minutes, même en heures creuses. **(B)**

R : Nous n'enregistrons pas de retard notable la ligne est à 82% à l'heure!!!!!!

b. Peut-il y avoir un autre point de relève pour la ligne (exemple 30 octobre).

R : Nous allons vois avec le CHSCT cette possibilité (30 oct. ou Wilson A voir)

5) **Q : L13** : Revoir l'arrêt CFA BTP (descente ville) pour marquage au sol afin d'avoir une meilleure prise en compte des P.M.R. à cet endroit-là. **(B)**





R : Nous vérifions que tout soit ok sur l'arrêt en effet.

- 6) **Q : L14** : Manque de temps entre St Anne et Marsannay, environ 2 à trois minutes sur beaucoup de tour. Demandons de vérifier cela rapidement. (B)

R : Nous le faisons.

- 7) **Q : Diviacity** : Demandons de revoir les temps de parcours et en particulier le temps en terminus à république sur Diviacity ? Plus de WC et obligation d'aller à Diderot. (B)

R : Un nouveau W.C. est en cours d'installation et il n'y aura plus de problème après.

- 8) **Q : Corol** : De nombreux bus Agora sur cette ligne, qui tombent en panne que faites-vous pour que nous ne soyons pas ennuyé ? (B)

R : Nous traitons les signalements au fur et à mesure. Il n'y a pas de véhicules en appel d'offre pour l'instant.

- 9) **Q : Hybrides** : Demandons de déplacer verticalement le rétro gauche pour avoir moins d'angle mort. (B)

R : Nous vous invitons à venir à l'atelier pour étudier une solution.

- 10) **Q : Service 983** : Vérifier heure de PDS sur intranet et Papier, écart de plusieurs minutes. (B)

R : cela est rectifié au 03/11

- 11) **Q : F42 (B)** :

a. Départ CEM : Les véhicules au terminus sont souvent mal repartis et nous ne savons jamais lequel prendre. Y a-t-il un moyen pour savoir lequel partira en premier?

R : l'entreprise ne souhaite pas faire d'intervention, elle signale que les personnes doivent mieux communiquer!!!

b. Peut-il y avoir une fréquence rapproché après 20h58 (la suivante est à 21h18)

R : Nous regardons pour la navette de Marsannay si elle est utile et quand elle n'est pas utilisée nous pourrions l'envoyer en L42 sur Carraz.

- 12) **Q : SAE** : (B, T)

a. En panne le lundi 29 septembre, la radio était-elle fonctionnelle. Pourquoi la panne a duré aussi longtemps jusque 11h00 du matin. Le prestataire INEO a-t-il un délai pour résoudre ces pannes qui nous posent à nous aussi problème. Que se passe-t-il si nous faisons un appel d'urgence en cas d'agression, sommes-nous bien localisés ?

R : Quand le SAE est en panne, la phonie est censée fonctionner, mais nous vérifions à chaque fois.

b. Le 6 octobre, il y avait décalage de plusieurs minutes, ne pas prendre en compte cette journée pour voir les agents sur les avances-retards.

R : Nous le ferons en effet.

c. Des erreurs (16-12) le lundi 13 octobre, faisant en plus des pertes d'exploitation.

R : Les fichiers pour le SAE ont été déposés dans le système 5 jours avant, mais ils n'ont pas été chargés correctement dans les véhicules en temps et en heures. Nous devons nous astreindre à vérifier qu'ils soient bien envoyés.





d. Quelle est la consigne exacte en cas de panne SAE (UCE déconnecté, Figé,...)

R : Appeler avant de sortir systématiquement, d'un autre véhicule se situant à côté du sien, si la phonie ne fonctionne pas dans son propre véhicule.

13) Q : Suite panne radio la nuit du 12 au 13 septembre, impossible de joindre les conducteurs tramway afin de faire rentrer les rames au remisage. Heureusement qu'un A.M. s'est déplacé à Bourroches avec TW. Depuis cette date divers incidents phonie ont empêché les appels (Par exemple appel impossible d'un véhicule et rappel du PCC qui débloque le système), Quand aurons-nous une phonie fiable, ce n'est plus tolérable ? (B, T)

R : Nous n'avons toujours pas de plan d'action, les problématiques sont dans les mains d'INEO

14) Q : Peut-on avoir un accusé réception du PCC lors d'envoi de texto par le SAE. (B, T)

R : Non car ceci est une information remontante qui est enregistré dans les systèmes et utiliser pour les statistiques tous les mois. Par contre en cas de réponse à avoir il est utile d'appeler avec la Radio.

15) Q : Pourquoi lors de l'accident du 25 septembre avec déraillement à Sully, les conducteurs du « Tram » sur T1 et T2, n'ont pas été prévenu correctement. D'éventuelles annonces auraient pu être faites. Un vrai « Bazar » au niveau de république. (T)

R : Cela a été fait sur T1. Sur T2 cela est plus complexe à cette heure il n'y a pas de personnel information voyageur et le PCC a mis certaines priorités pour rétablir la T1 en urgence avec un plan de substitution.

16) Q : Toujours de nombreux signalements DAT en panne les week-ends. Qu'est-il fait pour remédier à ces problèmes récurrents? (T)

R : Les systèmes sont fiables. Cela provient plus fréquemment du réapprovisionnement des distributeurs de titres. Nous transmettons au service MKT.

17) Q : Quand sera mis un TIV à 25 km/h au passage piéton V1 sur la consigne exceptionnelle qui dure depuis l'accident sur Jaurès. Ou quand sera aménagé cet endroit ? (T)

R : Il n'y en aura pas et nous signalons que l'endroit est en cours d'aménagement.

18) Q : Repositionner droit le TIV à 30 en V1 en sortie de Toison d'or. (T)

R : Fait le 21/10.

19) Q : Demandons de reculer d'au moins dix mètres la zone de fin de télécommande sur V1 en tronçon commun, il apparait que si cela est fait sur cette zone la télécommande ne passe pas. (T)

R : Nous vérifions et le ferons le cas échéant.

20) Q : Qui doit donner les compteurs KM lors du sablage si nous ne sommes pas dans la bonne cabine? (T)

R : Les Traminots doivent le faire.

21) Q : Qu'en est-il des SLT, actuellement de nombreuses sont en dysfonctionnement (Arquebuse, Auditorium, XXL) ? (T)

R : Depuis le 11/9, 11 SLT en défauts qui ont été reprises. Pour les rames croissantes, le responsable d'exploitation n'est pas contre mais cela viendrait du grand Dijon qui souhaite fluidifier la circulation





à côté. Nous posons la question ouvertement : Quelle est la politique de la Ville, favoriser les transports en commun ou la voiture?

22) **Q :** *Valmy* : surélever les R24 les poids lourds avec cabine haute ne les voient pas correctement. (T)

R : Les R24 sont conformes et réglementaires. A suivre

23) **Q :** Bandes réfléchissantes, où en êtes-vous? Faut-il que la Cfdt vous fournisse le matériel et la main d'œuvre pour que le travail soit fait sur les véhicules de l'atelier. (A, B) Ci-dessous vos réponses de mai 2014 et février 2014 (éloquentes NON!!!!) et quelques photos de véhicules non fait (fin septembre) !!! Véhicules électriques, CLD, Rail-route,...



Mai 2014

20) Bandes réfléchissantes véhicules d'interventions, attendez-vous l'accident avant d'en équiper tous les véhicules? (A, B)

Un tour de l'ensemble des véhicules sera fait.



Février 2014

27) Les bandes réfléchissantes n'ont toujours pas été mises sur les véhicules électrique ateliers. (A, B)

Les deux véhicules électriques de l'atelier sont équipés depuis plusieurs semaines.

R : Nous avons compris votre question et ce sera fait la direction ne veut voir cette question!!!! Si le travail est fait par l'atelier, il n'y aura plus cette question. Sinon aucune raison de changer nos demandes récurrentes.

24) **Q :** Quand aurons-nous des véhicules Diviacity en état de fonctionner, manque deux véhicules sur la ligne le 27 septembre par exemple. Les autres conducteurs se font incendier au vu des véhicules restants. (A, B)

R : Nous aussi, nous rendons des comptes sur la disponibilité. Pour l'instant la casse reste limité depuis octobre cela va mieux.

25) **Q :** Concernant les nouveaux horaires de l'atelier bus vous avez fait une présentation au CHSCT. Aux salariés vous leur avez dit que le CHSCT avait accepté ces horaires. Nous ne sommes pas d'accord avec vous sur ce principe de fonctionnement. Nous vous demandons de le changer. (A, B)

R : Le responsable de l'atelier signale qu'il a dit avoir présenté et non accepté par le CHSCT, les agents de l'atelier d'après lui ont interprété ses dires.

26) **Q :** Suite à notre question N°20 de septembre 2014, nous ne sommes pas d'accord que les agents travaillent dans ces conditions. Une dérogation de la DREAL de tours ne peut être applicable que là où cela est émis et non sur un territoire plus large, nous vous demandons le cas échéant de faire la





même démarche auprès la DREAL Bourgogne et en attendant de faire passer les permis en conséquence aux agents qui doivent aller en dépannage. (A, B)

20) Nous réitérons notre demande sur les permis de conduire du personnel atelier : Tout les salariés ont-ils les permis en conséquences des dépannages qu'ils effectuent, C et en particulier CE pour tracter des véhicules (Bus). ce véhicule, une remorque ou une semi-remorque ayant plus de 750 kg pourra y être attelé ? (Toutes les FIMO sont-elles passées et à jour) (A, B)

Les intervenants ont bien le permis qui correspond aux véhicules qu'ils conduisent. Les formations sont prévues au plan de formation de l'année ou de l'année prochaine pour les salariés qui ne disposent pas des permis nécessaires.

Il a également été précisé en 2012 par la DREAL de Tours que le Permis C est suffisant aux mainteneurs pour effectuer des opérations de remorquage. Le document sera à nouveau affiché à la maintenance bus.

R : Ce document vient du ministère et sera donc utilisé sur le territoire. Nous demandons à nouveau une copie de document qui nous sera remis avec le PV de l'entreprise. Nous verrons à l'utilisation.

27) Q : Comment se fait-il que le 6 octobre, il n'y ait qu'un seul mainteneur bus, les bus sont sortis en retard et les agents ont dû attendre un certain temps avant d'être dépanné sur le dépôt? (A, B)

R : C'est une erreur de compréhension. Il y a maintenant une procédure et cela ne se reproduira plus. Nous l'espérons et demanderons à l'avenir que l'astreinte se déplace en cas d'erreur flagrante.

28) Q : Bus Agora, quand aurons-nous un renouvellement de ces bus, de plus en plus de défauts et surtout les portes qui empêche d'avoir un bon fonctionnement ? Suite à diverses pannes au dépôt certains véhicules ne sortent pas le matin (L16 le 14/10) ou doublages. (A, B)

R : Ce n'est pas à l'ordre du jour pour ces véhicules que nous devons entretenir.

29) Q : Courants faibles quand sera actif le nouveau personnel promis dans ce service ? (A, T)

R : Le recrutement est toujours en cours!!!!!!

30) Q : Les agents d'astreinte ont-ils bien une assurance entreprise lors des déplacements du domicile à Kéolis Dijon lors des appels sur astreinte ? (A, B, T)

R : Nous vérifions cela. Nous précisons de notre côté que le temps (Pour rappel P.A. 2012-02 Art 4.2 temps d'intervention)

31) Q : Demande d'information sur l'agression Physique et verbale du 29 septembre sur T1 en gare. Suivi des agents, etc... (E.C.)

R : Tout les agents ont été vu, 1 a déposé plainte, le suivi psychologique est fait.

32) Q : Qu'en est-il de la procédure en cas de crachat et les tests possibles contre les virus que l'on pourrait avoir avec (Hépatites, ...) ? (E.C.)

R : Une consultation est faite par un médecin automatiquement. Nous rappellerons à la maîtrise de bien indiqué qu'en cas de crachats les agents peuvent demander des analyses complémentaires.

33) Q : Demandons aux AVSR de respecter la procédure pour savoir si les agents font un contrôle sur place et de ne pas bloquer les portes « Tramway ». (E.C.)

R : Depuis RADARAM, un rappel est fait systématiquement.

34) Q : Demandons une nouvelle campagne de sécurisation de la voirie vis-à-vis des jeunes. Ces derniers y jouent aux ballons, aux billes, vélos, trottinettes et scooter (Chenove, Mail, Talant, remontés importantes des agents), et aux « Skateboard » (Dijon). (E.C.)





R : Une présence des médiateurs (PIMMS) est faite sur Chenôve et nous rappelons régulièrement nos partenaires afin qu'ils fassent le travail en amont.

35) Q : Divers nouveaux incidents de jets de projectiles sur les Bus et « Tram », quartier fontaine d'ouche pour les bus. Qu'est-il fait en ce moment dans les quartiers pour assurer notre sécurité. (E, Q)

R : Il y a des renforts en cours avec des médiateurs, la V3 effectue des sorties de collège. Les partenaires sont sensibilisés.

36) Q : Une cliente/Tiers (Avec carton sur tête-figure) importune/vandalise nos CR/Clients et nos bus. Personne connue de nos services. Que fait l'entreprise pour remédier à cet état de fait. (E.C.)

R : Notre souci c'est qu'elle est toujours en règle quand nous la contrôlons. Nous signalons que beaucoup de conducteurs ne s'arrêtent pas quand celle-ci se situe à un arrêt où personne ne descend ou monte, autre que cette dite personne. Elle infeste les véhicules et perturbe la clientèle.

37) Q : Demandons l'arrêt des PV à 5€, gestion impossible à l'agence (Agression ce 8 octobre d'un de nos agents). (E, C)

R : Nous demandons aux AVSR de ne plus favoriser l'envoi à l'agence commerciale pour cette amende. Nous espérons que cela fonctionnera, sinon

38) Q : Nouveaux fascicules pour Novembre : Comment se fait-il que les doublages du matin soient affectés au R45 sur des services avec une équipe continu à la base (Diviacity ou F42)? Les R45 sont déjà bien dégradés, les seuls services qui compensent étaient ceux-là? Les doublages étaient faits par des agents volontaires ou MLMT. Les services ont-ils été présentés au CHSCT en commission horaire!(G)

R : Les services sont conformes aux protocoles d'accord. En effet ils sont vilains et nous allons voir avec le CHSCT ce que nous pouvons faire pour les améliorer. D'après la direction ce sera pour combler l'insuffisance horaire. Théorique. En effet en théorie, il manque des heures aux agents sur le roulement mais dans la réalité pratique depuis que ce système existe, il est extrêmement rare qu'un agent n'ai pas travaillé sur ses "R.V.". Donc les compteurs sont suffisamment élevés pour ne refaire cette "Théorie". Ceci est "un Pot de P..." laissé par notre ancien responsable d'exploitation. Merci à lui!!!!!!

39) Q : Retour Questions N°12 d'avril 2014, où en est l'étude sur la borne info au bureau de sortie ? (G)

12) Pouvez-vous mettre une borne info, écran paramétrable, pour que nous puissions calculer nos déplacements (comme chez IKEA), dans le bureau de sortie qui indique les prochains horaires de passage du Tram (Carraz, 2 sens) et de la navette. Par exemple : en fin de journée nous pouvons savoir quand les véhicules arrivent et cela évite de perdre 20 minutes parfois, en journée obtenir les infos du réseau pour savoir si perturbation.(G)

Une étude est en cours pour déplacer une des deux bornes actuellement à l'espace détente.

R : Ok ce sera fait. Et sur Diderot et Debrosses aussi.

40) Q : Ou en est la convention avec le SDIS ? (G)

R : Le sujet n'a pas été traité.





41) Q : Quand aurons-nous les résultats "qualité de vie au travail" ? (G)

R : Avec le nouveau CHSCT en début 2015 et ses nouveaux élus.

42) Q : Quand seront supprimés les alarmes secondaires sur le journal de bord au PCC tramway, il est très difficile de savoir quand une alarme remonte laquelle prendre en principal lorsque que certaines sont importantes (de vrais panneaux lumineux empêchant une bonne prise en compte) (M)

R : Elles ont été séparées.

43) Q : Mise en confidentialité du bureau de sortie, quand seront mis les rideaux intérieurs afin de pouvoir utiliser celui-ci pour de petits entretiens R.G. (M)

R : Je vois cela avec les responsables de groupes.

44) Q : Demandons une nouvelle campagne d'information aux clients afin qu'ils fassent signe aux arrêts et fasse la demande d'arrêt dans le bus, ainsi que la demande PMR. En effet depuis le Tramway de plus en plus de clients ne font plus signe à l'arrêt et aucune demande d'arrêt à l'intérieur, ce qui engendre de nombreux conflits. (Mkt)

R : Nous voyons cela avec le responsable Marketing si cela est possible.

45) Q : Questions diverses.

R : Nous demandons où en est le PTI du PCC le matin en particulier et la nuit. (Nous attendons une réponse précise à ce sujet.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 22 Octobre 2014

1) Q : Présentation par les membres du CE d'un projet de nouveau partenariat financier validation de ce projet.

R : Le Secrétaire et Le trésorier adjoint présente une possibilité d'avoir des comptes rémunérés avec la Banque Caisse-épargne. Celle-ci nous présente son projet. Un élu (secrétaire adjoint) signale qu'il avait fait des propositions en janvier 2013 et qu'elles n'ont même pas été abordées suite au refus de les regarder par les élus CGT. Une étude comparative devra être présentée en novembre à la demande des élus Cfdt et FO afin que une plus grande clarté dans la prise de décision.

2) Q : Approbation du compte-rendu de mai 2014.

R : Ok

3) Q : Quand seront présentés à l'approbation les PV des séances de juin, juillet et septembre ?

R : Juin a été transmis pour correction, les autres sont en retard.

4) Q : Conseil d'administration du 15 octobre.





- a. Demande d'information sur le délai si tardif de prévenance des représentants du comité d'entreprise.
- b. Y a-t-il des informations à cacher aux élus ?
- c. Est-ce la raison du décalage de la réunion plénière du C.E. ?

R : Nous avons eu la réponse de Kéolis très tardivement du fait de la maladie du patron de Kéolis France. De fait pour nous cela était aussi compliqué. Nous n'avions rien à cacher dans cette réunion qui n'a qu'un caractère d'information pour les élus de Dijon qui y vont. En effet Le directeur de Kéolis Dijon ne pouvait être en réunion aux deux endroits différents en même temps.

- 5) **Q :** Demande de transmission du rapport du délégataire de l'année 2013.

R : Nous refusons de vous le donner. Cela est surprenant y a-t-il des choses à cacher. De fait nous demanderons ces documents au Grand Dijon. S'il refuse de nous les donner ainsi que les avenants signés, nous demanderons à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs). Les acteurs de ces dossiers ont l'air cachotier. Nous verrons bien ce qu'il y a dans ces documents. Dans un premier temps nous allons nous tourner vers un élu de droite Mr E. Bichot qui a fait cette demande à juste titre, et qui a reçu ce rapport sans les avenants.

- 6) **Q :** Consultation sur le plan d'action contrat de génération.

R : Nous informons qu'il n'y a pas eu d'accord de signé avec les O.S., de fait nous mettons en place un plan d'action que nous vous transmettons, ainsi qu'à la DIRECTTE. Si vous en souhaitez une copie nous la demander, nous vous la fournirons par retour de mail à chacun.

- 7) **Q :** Point Billettique

- a. Information de la direction sur le rechargement à bord et notamment sur le contenu des courriers à destination des conducteurs pour reprise d'empoche.

R : Les courriers sont montrés en séance. Il y a trois situations possibles. Ceux qui ont travaillés avant juin 2012 et ceux après juin 2012. Et en fonction de la dernière situation ceux qui ont eu 300€ ou 450€ d'empoche.

- b. Demande d'un point sur la billettique et empoche conducteur.

R : Nous signalons à la direction que certains CR n'ont plus leur code d'accès à la carte. De fait nous ressortirons les codes et feront en sorte que ce soit transmis à la demande des conducteurs.

- c. Demande d'information sur la durée de validité des cartes Mobigo : différence entre les agents et les retraités et entre retraités.

R : La carte est valable soit dix ans, depuis le 18/6/12, soit 5 ans.

- d. Cartes retraités : y a-t-il du nouveau ?

R : Il n'y a pas de nouveau au dossier

- 8) **Q :** Information sur la direction sur le contrôle en civil

R : Cela se fait en binômes. Nous montons comme des clients Lambda. Nous avons déjà fait 8 3tram et 6 bus au dernier contrôle. Dès que le véhicule est reparti nous nous annonçons tous en même temps. Un message sur le SAE est envoyé aux Cr pour signaler la présence dans le véhicule,





pour signaler le contrôle en civil. 3600 clients ont déjà été contrôlés de cette façon-là (avec un taux de fraude réel constaté de 12%). Il y a vingt volontaires sur l'équipe pour faire ce type de contrôle. Nous mettrons la façon de faire dans le code de conduite à adopter dans le contrôle. Il y a deux opérations par mois de ce type.

9) Q : Demande d'information sur la part d'activité de traitement des règlements des P.V. à l'agence commerciale.

R : 5 à 10% par rapport aux clients qui passe à l'agence.

10) Q : Questions relatives à la sécurité :

a. Information sur la date de la prochaine réunion de la commission de suivi Sécurité.

R : le 6 novembre 2014

b. Demande d'un point sur la sécurisation des agents de l'agence commerciale.

R : Nous souhaitons dans un premier que les AVSR n'envoie plus les clients au PV à 5 € à l'agence commerciale, nous leur demandons de les envoyons vers le service contentieux. Pour l'environnement de l'agence la ville de Dijon est en train de faire le nécessaire, en particulier pour un éclairage automatique un grillage vers les buissons.

c. Demande d'une réunion de travail concernant la mise en place d'un protocole concernant la mise en place d'un protocole concernant l'utilisation de la vidéo « exploitation » pour accompagner les AVSR notamment en service de nuit.

R : Il n'y aura pas de protocole mais une procédure mise en place après le groupe de travail.

11) Q : Information du C.E. avant consultation sur la nouvelle version de la procédure d'utilisation des systèmes de vidéosurveillance et des enregistrements sonores.

R : Ok, ceux qui souhaite voir la procédure pourront nous la demander et sera en fichier PDF lisible informatiquement.

12) Q : Demande d'informations sur les heures supplémentaires pour l'année 2013 et à ce jour pour les conducteurs, les AVSR, la DMA (maintenance Bus et Tram), les régulateurs et responsables de groupe.

R : En 2013, il n'y a que 10h sup au service MKT au véritable sens des heures supplémentaires (le reste étant des heures majorés à 25%). Pour 2014 5h au Mkt et 15h à la conduite.

13) Q : Questions relatives à la PFR :

a. Comment sont-elles gérées quand les agents n'ont pas tout récupéré en fin d'année ?

R : en mode Total ou mixte, cela est payé en janvier.

b. Demande pour fixer les règles quand le planning demande de prendre des repos afin que l'agent concerné sache sur quoi cela va être décompté : PFR, CA, RS,..

R : Cela reste une discussion avec l'agent pour savoir ce qu'il souhaite.

14) Q : Demande de respect d'une décision prise en comité d'entreprise concernant les visites médicales qui prévoit une heure de visite plus 22 minutes de trajets





R: Nous ne voyons aucun accord concernant ce qui est écrit, un élu du CE pense que c'est dans le début des années 2000 que cela a été écrit sur un compte-rendu du comité d'entreprise.

15) Q: Information sur le versement de l'acompte de prime de fin d'année suite aux instructions de l'URSSAF

R: Conformément au code de la sécurité sociale, nous devons nous plier aux demandes de l'URSAFF et de ce fait nous verserons la prime le 5 décembre (le salaire étant versé vers les 27 à 31 du mois comme habituellement).

16) Q: Information sur les dispositions contenues dans la loi du 4 août 2014 concernant l'égalité professionnelle.

R: Les personnes concluant un PACS à partir de cette date pourront accéder à 4 jours de congés pour cette formalité comme le mariage qui est de 4 jours en droit commun et 5 jours dans notre convention. D'autres infos pour le conjoint qui peut suivre les échographies de sa conjointe. Et des changements sur le congé parental d'éducation.

17) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la dernière réunion.

R:

- ✓ Finalisation d'embauche pour le mois de janvier 2015.
- ✓ 1 mainteneur Tram en cours de recrutement.
- ✓ 1 technicien toujours en cours depuis plusieurs mois.
- ✓ 1 mainteneur bus en cours.
- ✓ Au Mkt un chargé de com. A été embauché (A.B.) et un contrat de pro.
- ✓ Environnement-Contrôle, une embauche sur les deux postes à pourvoir AVSR, il en manque un pour un départ début janvier. A.M. toujours en cours de recrutement.
- ✓ Assistante E/C c'est en cours, une personne est sur le poste actuellement.
- ✓ Assistante de direction a été confirmée dans son poste passant d'intérim à CDI (Kéolis Dijon).

18) Q: Demande d'information sur l'avancement des recrutements AVSR et responsable opérations de contrôle au service E/C.

R: Environnement-Contrôle, une embauche sur les deux postes à pourvoir AVSR, il en manque un pour un départ début janvier. A.M. toujours en cours de recrutement.

19) Q: Transmission du tableau trimestriel d'effectifs.

R: Ok, si quelqu'un souhaite le consulter nous le demander, nous vous le transmettrons par mail.

20) Q: Où en est le projet d'accord égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, prévu par la loi ?

R: Nous avons commencé à y travailler en 2012 avec un projet soumis le 29 mai 2012 puis le 13 juin. Rien n'a été fait sur 2013 et globalement 2014. Nous proposerons début 2015 un projet incluant les conditions de la loi du 04/08/2014.





21) Q : L'entreprise a-t-elle prévue d'informer par écrit chaque salarié du nombre d'heures de DIF dont il dispose au 31 décembre 2014.

R : Comme d'habitude sur la paie de janvier est inscrit le nombre d'heure de DIF (qui seront converties sur le CPF → Compte Personnel de Formation). Nous attendons le contour de la loi plus précisément afin de voir comment nous allons faire début 2015.

22) Q : Demande de mise en place de vélos de service pour les agents au même titre que les voitures de service mis à disposition de certains membres de l'encadrement.

R : Nous ne ferons pas de mise à disposition de vélo, il n'y a aucune utilité pour nous.

23) Q : Budget de fonctionnement CE

- Demande réitéré d'avoir les éléments demandés en juin à savoir un point à mi année.
- Demande d'avoir les éléments sur les 5 années précédentes.
- Demande à ce que le budget soit géré par le CE.

R :

- ✓ Nous vous confirmons que cela sera fait.
- ✓ Les éléments sur 5 années viennent d'être donnés au secrétaire du C.E.
- ✓ Nous n'en voyons pas l'utilité.
 - Certains élus anciens au C.E. signale qu'en gardant la gestion le C.E prend un risque de sur ce type de budget. En effet actuellement quand un agent est détaché pour le C.E., sa paie est maintenue par le système actuel par Kéolis Dijon. Dans le cas où la gestion est faite directement par le C.E. ses journées de détachement sont décomptées de son salaire et après directement payé par le comité d'entreprise. Ceci est une simplification que les anciens élus ont depuis très-très-très longtemps. Le laisser ainsi est une bonne chose et avoir une meilleure vision de ce budget reste par contre une initiative importante.

24) Q : Choix et vote par les membres du CE du colis de fin d'année.

R : Le colis Patinter pour les retraités et festigourmand pour les actifs.

25) Q : Pourquoi un élu accepte de prendre en compte des chèques vacances pour un salarié, le 1^{er} octobre, et le refuse à d'autre, et alors que le délai du 26 septembre est passé.

R : Le secrétaire signale qu'il a accepté dix personnes après la date, il ne se souvient pas en avoir refusé !!!! Nous demandons simplement que les dates inscrites puissent être respectés, c'est tout. Tout passage au-delà pourrait-être mal interprété par d'autres salariés.

26) Q : Questions relevant du CHSCT

- Demande d'information sur la programmation de la 4^{ème} réunion sur les conditions de travail, annoncé en septembre.
- Demande de mise en place d'une règle de fonctionnement du CHSCT ? A savoir que quand le secrétaire à une information, il la diffuse à tous les élus du CHSCT.
- Pourquoi les temps de parcours de T1 et T2 n'ont pas été présentés en CHSCT sous prétexte qu'il n'y avait pas de changement ?





R:

- ✓ Une date vous sera donnée pour novembre
- ✓ C'est une question que nous souhaitons qui soit posé pour le secrétaire soit informé de notre mécontentement (Secrétaire CGT qui n'informe pas en temps et en heures les élus CFDT).
- ✓ Cela est vu en commission horaire un point c'est tout.

27) **Q:** Questions relatives aux bâtiments :

- a. Demande d'information sur le rétro planning de la salle Debrosses.
- b. Demande de désinsectisation pour les locaux sociaux pour supprimer cafards et autres nuisibles.
- c. Bâtiments maintenance :
 - ✓ Demande d'un abri fumeur.
 - ✓ Demande de pose de film sur les vitres intérieures et stores à l'extérieur au réfectoire de l'atelier.
 - ✓ Demande d'installation de bancs et tables à l'extérieur du bâtiment maintenance (quel plan d'aménagement, commande).

R:

- a. Le bail a été signé au 1^{er} octobre, le cahier des charges a été fait et nous l'ouvrons avant l'hiver.
- b. Ok, nous prenons RDV afin de voir vos souhaits exacts.
- c.
 - ✓ Il y a déjà 4 zones avec auvent, on verra cela pour voir avec les agents de l'atelier.
 - ✓ Les vitres extérieures seront posées. Pour l'intérieur nous verrons.
 - ✓ Nous ferons un sondage pour savoir où il doit aller.

28)

Q: Date de la prochaine réunion

R: Mercredi 19 Novembre 2014 à 9h00

Le CE le 19 novembre matin

Le DP le 19 novembre après-midi.

